



Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Monsieur le Ministre Roland LESCURE
139 Rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Réf. : 2025_10_16_335_GB_PC

Lettre Recommandée avec AR.

Objet. : Offre de rachat de SFR – Demande urgente de rencontre.

Monsieur le Ministre,

Par courrier en date du 11 juillet dernier, la F3C CFDT vous alertait sur la situation sociale extrêmement préoccupante dans le secteur des télécommunications, en particulier autour de l'avenir de SFR.

Votre cabinet nous avait alors répondu, le 27 août, qu'en l'absence d'offre formalisée, il n'était pas possible de tirer de conclusions sur les conséquences industrielles et sociales. Aujourd'hui, la situation a évolué de manière significative : une offre ferme de rachat de SFR par les trois opérateurs français – Bouygues Telecom, Free et Orange – est désormais sur la table.

Cette opération, d'une ampleur inédite, soulève des enjeux majeurs en matière d'emploi, de souveraineté numérique, de concurrence et de cohésion territoriale.

Même si le groupe Altice a refusé l'offre. Il nous semble que ce n'est que le début des hostilités :

- Rejet tactique pour renégociation
Altice pourrait chercher à obtenir un meilleur prix ou à conserver certains actifs jugés stratégiques. Ce rejet peut aussi viser à tester l'intérêt d'autres acteurs avant de revenir vers les opérateurs français.
- Ouverture à d'autres acteurs, y compris étrangers
Des groupes étrangers comme Emirates Telecommunications Group ou des fonds d'investissement pourraient se positionner. Le risque de vente à la découpe reste élevé.
- Reconfiguration de l'offre française
Les trois opérateurs français pourraient revenir avec une offre engageante, mieux structurée, ou intégrer un acteur tiers pour rassurer sur la souveraineté.
- Maintien temporaire sous contrôle Altice
Altice pourrait conserver SFR à court terme tout en poursuivant la cession d'actifs non stratégiques. Une vente ultérieure reste possible.

Dans ce contexte, nous vous demandons solennellement une rencontre dans les plus brefs délais afin d'échanger sur les garanties que l'État entend mettre en œuvre pour :

- Préserver l'emploi et les compétences dans la filière télécoms ;
- Encadrer socialement cette opération de concentration ;
- Assurer un dialogue social de branche renforcé et structurant ;
- Protéger les conditions de travail et les droits des salariés concernés ;
- Intégrer pleinement les enjeux de transition écologique et de souveraineté numérique.

Nous restons à votre disposition pour convenir rapidement d'un rendez-vous.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Gilles BRUCHIER
Secrétaire National F3C CFDT